



DSLAM non joignable(s) : 0

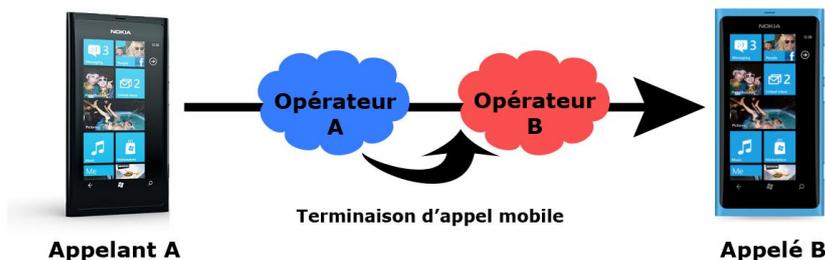
Le 27 octobre 1938, la firme Du Pont de Nemours donne naissance au « nylon », première fibre synthétique commercialisée à grande échelle. Elle fera d'abord ses preuves dans la confection des parachutes des GI.

A la Une
UNE HISTOIRE DE TAM...

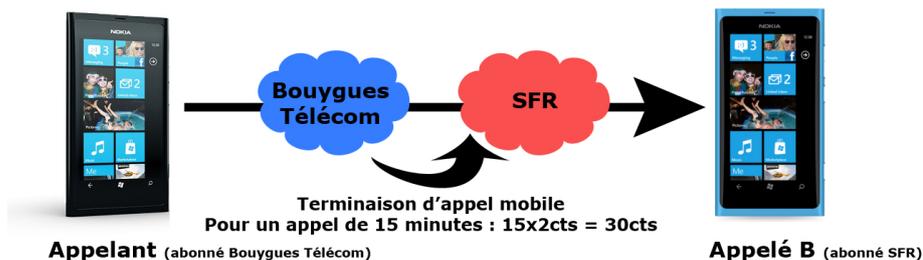
Faut-il réguler le prix de la terminaison d'appel de Free Mobile ? Si oui, doit-il être identique à celui déjà imposé aux opérateurs existants ?

C'est à cette importante question que l'ARCEP a tenté de répondre la semaine dernière. Auparavant, une consultation publique avait été lancée, consultation à laquelle ont répondu la plupart des opérateurs mobiles, qu'ils soient ou non concernés par cette fixation de prix. Car en plus de Free Mobile, LycaMobile et Virgin Mobile sont également concernés par cette problématique...

Tout d'abord, un petit rappel de ce que représente cette fameuse TAM (pour Terminaison d'Appel Mobile) :

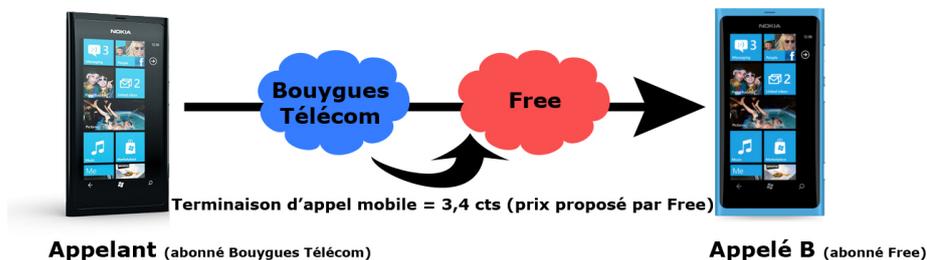


De façon simplifiée, il s'agit donc du prix (à la minute) payé par l'opérateur de l'appelant à l'opérateur de l'appelé. Le même schéma avec un exemple concret :



Pour le cas d'un abonné Bouygues Télécom qui contacte un abonné SFR, un appel de 15 minutes impliquera que Bouygues Télécom devra verser 30 centimes d'euros à SFR.

Désormais, la question est de savoir ce que paiera l'opérateur de l'appelant à Free Mobile. Plus particulièrement, l'ARCEP se demande s'il faut appliquer un tarif symétrique (donc le même que les trois autres opérateurs) ou asymétrique (plus élevé).



A cette question, Free a proposé dans sa contribution de fixer ce prix à 3,4 centimes d'euros, donc en asymétrie avec les tarifs actuels appliqués à Orange, SFR et Bouygues :

	Au 1er juillet 2010	Du 1er juillet 2011 au 30 décembre 2011	Du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012	Du 1er juillet 2012 au 30 décembre 2012	Au 1er janvier 2013
Orange	3 cts	2 cts	1,5 cts	1 cts	0,8 cts
SFR	3 cts				
Bouygues	3,4 cts				
Free (proposition)	/	/	3,4 cts	3,4 cts	2 cts (?)

association des utilisateurs de free

ADUF newsletter



Pour justifier cette asymétrie et donc cette TAM plus élevée, Free explique notamment que le trafic d'appels sera lui aussi très asymétrique.

DSLAM non joignable(s) : 0 En effet, surtout si Free propose l'illimité dans toutes ses offres, le trafic entre Free et les trois autres opérateurs sera fortement déséquilibré.

Cette TAM a également été asymétrique durant plusieurs années entre Orange et SFR d'un côté et Bouygues Télécom de l'autre. Effectivement, le troisième étant arrivé plus tardivement sur le marché que les deux premiers, bénéficiait d'une terminaison d'appel plus élevée.

En Europe, des cas similaires ont été montrés en exemple et à chaque fois, les nouveaux entrants bénéficiaient d'une terminaison d'appel plus élevée.

Enfin, notons que dans sa synthèse, Free précisent que « les réseaux mobiles historiques ont été quasi intégralement financés par les opérateurs fixes et leurs abonnés. »

Free a bien estimé ce chiffre, mais il fait partie des passages protégés par le « secret des affaires ». Nous avons néanmoins tenté de retrouver ce chiffre, au moins pour sur une année entière (du troisième trimestre 2010 au deuxième trimestre 2011) :

	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011
Appels depuis une ligne VOIP (en millions de minutes)	13 945	17 585	18 389	17 695
- dont appels vers mobiles (en millions de minutes)	744	811	1 199	2 188
Nombre d'abonnements à Internet (en millions)	20,859	21,311	21,774	22,032
Nombre d'abonnés Free (en millions)	4,528	4,534	4,661	4,717
Part de marché de Free	21,71 %	21,28 %	21,41 %	21,41 %
Total des appels vers les mobiles depuis une ligne Free* (en millions de minutes)	161,52	172,58	256,71	468,45

*avec l'hypothèse que les abonnés Free appellent autant que les abonnés Orange, SFR, ...

Sur une année, de mi-2010 à mi-2011, les Freenautes auraient donc consommé environ 1 milliard de minutes vers les mobiles. Avec une moyenne de 3 centimes d'euros pour la terminaison d'appel durant cette période, Free aurait ainsi versé pas moins de 30 millions d'euros aux opérateurs mobile. Un chiffre qui exploserait si on devait le multiplier par les 12 années d'existence de Free !

Pour notre trublion, il est alors temps que les rôles s'inversent et que la balance s'équilibre. Il demande donc une TAM plus élevée que pour ses concurrents, au moins pendant sa première année d'exploitation.

A titre de comparaison, le prix de 3,4 centimes d'euros était encore appliqué à Bouygues Télécom jusqu'au 30 juin dernier. A de nombreux égards, la demande de Free paraît donc raisonnable, contrairement à ce qu'indiquent ses concurrents dans leurs contributions :-)

Source : <http://www.arcep.fr/index.php?id=8080>